

belle page aux annales de l'Instruction publique de notre province toujours si française et si catholique. Elle restera comme un témoignage éclatant rendu au zèle et au dévouement de l'instituteur canadien. Le corps enseignant tout entier participe à l'honneur de ces deux nobles vétérans qui ont consacré leur vie et leurs talents à l'éducation de la jeunesse.

L'Eglise qui les félicite et les bénit aujourd'hui nous rappelle à tous le devoir qui nous incombe de la secourir dans sa mission éminemment civilisatrice. Elle nous convie à l'honneur par la bouche même de son auguste chef. Préparons-lui des enfants dociles et des défenseurs. La patrie qui par ses représentants les plus autorisés, honore aujourd'hui ces laboureurs de la pensée, veut aussi que nous lui donnions des citoyens intègres et éclairés. Mettons-nous de tout cœur au service de cette cause. Sachons faire pénétrer bien avant dans l'esprit de nos élèves les leçons de notre glorieuse histoire si féconde en précieux enseignements.

Soyons dignes du poste de confiance que l'on nous a confié.

Que ces nobles aspirations, toujours présentes à la mémoire, raniment notre courage, stimulent notre ardeur et nous fassent trouver légère la tâche pénible et difficile que nous avons à remplir. Soumettons-nous à un travail constant et nous pourrions avoir confiance de réaliser la devise de l'École normale Laval :

Rendre le peuple meilleur.

Dans le prochain numéro nous publierons une notice biographique de MM. Toussaint et Lacasse, ainsi que les jolies lettres qui leur ont été adressées par plusieurs correspondantes religieuses.

Le prochain numéro de *l'Enseignement Primaire* contiendra aussi les délibérations officielles de la dernière réunion du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et le procès-verbal de la conférence pédagogique qui a eu lieu à l'École normale Laval le 19 mai dernier.

## Une belle brochure

Une brochure contenant tous les détails se rapportant aux grandioses fêtes du cinquantième Toussaint et Lacasse sera publiée bientôt. Cet ouvrage sera illustré de plusieurs portraits.

## ACTES OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité scolaire, pour les catholiques seulement, la paroisse de "Sainte-Rose de Lima de Sweetburg", dans le comté de Missisquoi, avec les limites suivantes, savoir :

Bornée au nord par le township de East Farnham, à l'est partie par le township de Brome, partie par le township de Sutton, au sud par la ligne qui sépare les Nos. 15 des Nos. 16 dans les I, II, III et IVe rangs du township de Durham, par la ligne qui sépare le No. 17 du No. 18 dans le Ve rang ; par la ligne qui sépare les Nos. 20 des Nos. 21 dans les VIe et VIIe rangs ; par la ligne qui sépare le No. 23 du No. 24 dans le VIIIe rang ; à l'ouest par la ligne qui sépare les Nos. 16 et 17 du IVe rang des Nos. 16 et 17 du Ve rang ; par la ligne qui sépare les Nos. 18, 19 et 20 du Ve rang, des Nos. 18, 19 et 20 du VIe rang ; par la ligne qui sépare les Nos. 21, 22 et 23 du VIIe rang, des Nos. 21, 22 et 23 du VIIIe rang ; par la ligne qui sépare les Nos. 24, 25, 26, 27 et 28 du VIIIe rang, des Nos. 24, 25, 26, 27 et 28 du IXe rang, du même township de Dunham.

Ce territoire forme partie actuellement des municipalités scolaires de Dunham, de Cowansville et de Sweetburg, dans le comté de Missisquoi.

### Avis de changement de limites

Détacher de la municipalité de Bristol, comté de Pontiac,  $\frac{1}{2}$  N. E. des lots 9 et 10,  $\frac{1}{2}$  N. O.  $\frac{1}{4}$  E. et  $\frac{1}{4}$  S. O. du lot 8, dans le onzième rang ; lots 8 et 9 et  $\frac{1}{2}$  S. des lots 6 et 7 dans le douzième rang, et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de North, même comté. 18 mai 1893.

Détacher de la municipalité de la Côte Saint-Luc, comté d'Hochelega, les lots 176, 176a et 176b, du cadastre de la "Paroisse de Montréal," et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité du "Coteau Saint Pierre," dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain 1893.